



L'Amicale des Sommeliers du Québec

Montréal - Québec - Outaouais - Gaspésie - Côte du Québec - Cantons de l'Est

BUDGET 2014-2015

REVENUS

Concours provincial de dégustation	600,00 \$
Revenu de cotisations (fixe, Internet et concours) (675 \$)	3 375,00 \$
Revenus de cotisations de membres (3,50 \$ par membre)	<u>1 475,00 \$</u>
Total des revenus	5 450,00 \$

DÉPENSES

Frais de représentation (président et secrétaire trésorier)	1 325,00 \$
Frais de déplacement (hôtel et transport : président & trésorier)	3 040,00 \$
Frais d'administration	100,00 \$
Frais de la réunion annuelle générale des membres	100,00 \$
Frais des réunions du Conseil général	100,00 \$
Comité des Cours	100,00 \$
Internet	300,00 \$
Communications	3 000,00 \$
Concours provincial	1 100,00 \$
Frais de banque et divers	<u>200,00 \$</u>
Total des dépenses	9 365,00 \$

Déficit (3 915,00 \$)

PROPOSITION N° 1

IL EST PROPOSÉ QUE les cotisations à verser au Conseil général soient les suivantes :

- 675 \$ (fixe, Internet et concours) payable au plus tard le 28 février 2015
- **3,50 \$** par membre régulier, membre conjoint et membre étudiant payable au plus tard le 28 février 2015:

Pour la convocation à la réunion annuelle de l'Assemblée générale des membres de 2015, chaque section aura la responsabilité de faire suivre ladite convocation et la documentation attenante (fournies par le secrétaire-trésorier quatre semaines avant la date de l'assemblée) à chacun de ses membres selon le ou les moyens qu'elle juge appropriés (courriel, lettres, etc.).

PROPOSITION N° 2

IL EST PROPOSÉ QUE le budget prévisionnel soit accepté tel que présenté.

PROPOSITION N° 3

IL EST PROPOSÉ QUE Mélanie Bolduc, CPA, CGA, soit nommée vérificatrice pour l'année financière 2014-2015.